ADMINISTRATION

BUREAU D'ANNONCES

remps probable. — En France, le temps va rester généralement nuageux avec tempéra-zare volsine- de la normale, quelques pluies nont probables.

La erate busté su surtout à cruz qui en ont

### SENAT

Fin de la séance du mercredi 17. juin

ou pays.

M. INBIERRE — Yous ne nous ferez paroter de nouveux impôts indirects.

M. CHERON. — En blen I yous nous nous inliquetez comment yous pensez pouvoir equiblen pays.

M. CHERON.—ELD HEAD I YOUR DOUB DOUB INhigherer comment your pensez pouvoir equihibrer le buiget.

Pour éviter le retour dans l'avenir des embarres acteels, il est nécessaire que les dépenses permanentes solent, couverles par des
permanes pour savoir es que l'on veut et on
l'en vs. 'Le contrôle administratif du minisdère des finances doit être en outre renforct.
L'examen des comptes définitifs ne se fait padevant le Farlement. Il a cependant une
grands importance.

M. Plavalreur reconnaît que notre système
fiscal est incapable de faire face aux besoins
actuels, ile problème de l'emprunt se pose devent noux, Nous devons tenir compte des prinpriese affirmés par la Chambre et consecrés
aux demirres elections.

En ce qui concerne la réforme facale et la
couverture des depenses extraordinaires,
montes que concerne la réforme facale et la
couverture des depenses extraordinaires,
montes que concerne la réforme facale et la
couverture des depenses extraordinaires,
montes et la commission des l'impos sur le
de des l'imposition introduite par
la Commission spécials de l'impos sur le
de des l'imposition de l'impos sur le
de de l'imposition de l'imposition des Finan-

Alfondo de la Commission des Finances vent pas se desealsir, mais elle elle elle desealsir, mais elle desealsir, m

mone voccions éviter le conflit avec la marie.

AlMOND — Ne nous prêtez pas des înmins que nous n'evons pas.

PERCHOT estime qua l'emprunt doit voce de que le propose le Gouverne.

L'annutie d'amortiscement sera fourni l'impot sur is revenu.

Le marché financier Trançais est ausceptible de firse à l'Etat les avances dont fi a beforin et qu'il rembourisera su moyen de contribution de guerre imposée à la richesse acquilse.

Il imports que le Sénat montre qu'il vest

ilimporta que le Sénst montre qu'il vent la importa que le Sénst montre qu'il vent boutir et qu'il vent enfin résoudre le pro-feme fiscal. La eulte de la discussion est renvoyée à ajourd'hai jeudi. Siance levie à 6 heures 25.

# Où il en est

Quelqu'un nous demandait, dimanche es nouvelles de M. Lemire.

En voici, car il faut bien, si pénible que en voici, car il faint bien, si pennite que ce soit, marquer les étapes de la voie où le malbetreuz prêtre s'enfonce de plus en phis, estraîné par l'implacable logique de ses érrents et de ses errements. Le scrutin de mardi, à la Chambre, a

spontré à quel point il en est. M. Lemire a déclaré par son vote qu'il accordait tonte sa confiance de prêtre à M. Viviani et à son equipe ministérielle redice-socialiste, M. Viviani est un fanfaron de l'implété. Il s'est vanté un jour d'avoir, avec son parti, éteint les lumières du ciel qui gui-daient l'humanité vers un monde meil-leur. Ce n'est pas seulement le sans-Dieu froid at accortique, c'est le révolté contre Dieu dont l'athéisme estentatoire et Arrivant cherche à s'imposer et à se probat Dieu et la croyance en Dieu

Et dans en déclaration ministérieile il avait dans we declaration initiateriene in avait dit qu'il voulait faire une politique « laique » — et l'on sait ce que ce jargon ivent dire. — Il avait promis que son première effort, après ha discussion d'ordre financier, serait d'achever le débat sur « les lois de défense la que », qu'il activerait le zéle de la Commission chargée du rapport m sur le contrôle de l'enseignement secondaire privé ». Et l'on sait que ce projet a pour but de tracasser, en attendant qu'on les supprime, nos collèges libres où M. Lemine était jadis professeur et dont il était de défenseur. Bref, M. Viviani exprimait ca volonté formelle de « défendre le patri-moine de la Révolution ». Et ce dernier moine de la Révolution ». Et ce dernier ract dit tout pour ceux qui savent que la Révolution, par ses doctrines et ses actes, fut essentiellement « satanique ».

Co ministre est tellement compromia et w brûlé » comme sectaire, et ses déclara-tions étaient si nettement antireligieuses,

socialistes qui ont formé le gros appoint de la majorité (avorable àu nouveau mi-Et il n'a pas dit un mot pour tâcher de

Et il n'a pas dit un mot pour tacher de purifier son vote en le dégageant de toute signification savorable à la partie sectaire des déclarations ministérielles. « Pour l'accomplissement de mon cu-vre », avait dit M. Viviani je demande à la majorité républicaine « cette collabora-tion chalcureuse sans laquelle la confiance n'est pas un réconfort ». — Voici la mienne toute chaude, a ré-pondu ce prêtre à ce sectaire. Sois donc

Voici la mienne toute chaude, a ré-pondu ce prêtre à ce sectaire. Sois donc réconforté, grand extincteur de la foi chré-tienne, ennemi de mon Dieu et des âmes que l'ai promis d'éclairer, de défendre, et

dotale.

— Navona-nous pas assumé la charge de défendre l'école laique, à dit encore le ministre su cours de l'interpellation, pour rallier tous les sectaires. Nous irons avec

C'est cela, je marche avec vous, répond par son vote le prêtre député.

Et le voilà hé, par une complicité pro-mise, à l'œuvre de déchristianisation que va poursulvre cette nouvelle équipe de mal-falteurs espables de tout.

M. Lemire aura beau faire ensuité, s'il-

lui vient des remords. Il a donné solennel-lement sa signature à la déclaration ministérielle grosse des ménaces les plus

ritables trahisons, on no s'étonne même prie : c'est la sulte logique du e non ser-viam » initial.

viam » initini.

Mais on s'apouvarite du sort de ce vielilerd apu'un fol orgueil et une ambition effrénée acheminent, par de telles voies,
vers l'inéluctable et de plus en plus proche éternité.

Et dans celte octave de délices eucharistiques, à la veille de cette fête du SacréCœur où le occur-à-cœur de l'autel est si
deux-et si réconfortant pour le prêtre, on

deuts to the commentation of the comments of t

honseurs humains.

Demain, à ce prêtre qui e'est axilé du sanctuaire par sa faute, l'ésus fera, comme à chacun de neus, ce touchant appel :

Moh fils, donne-moi ton cœur.

Et lui ne pourra que répondre :

— Je ne pule pas, Sefgneur. Il est à Vi-

# Gazette du Nord

A LDMME, de Mile Louise Nicolie, Enfant de Marie, pieusement décédée, le 15 juin, à l'âge de seize ans, munie des

sacrementa.

Lee funérailles ont lieu aujourd'hui jeudi, à onze heures, en l'église du Saint-Sépuicre à Canteien.

Nous recommandous aux prières l'âme de la défunte et offrons à sa famille nos chrétiennes condoléances. Jéous, Marie, Joseph (7 aus et 7 guarant).

Mardi matin, à 11 heures, en l'église Saint-Martin d'ESQUERMES, a été
céiébré le mariage de M. Marcel Faucheur, et
de Mme, née Valentine Lammens, avec
muse l'étieabeur Le Blan, fille de M. Paul
Le Blan, filateur, et de Mme, née Louise
Bernard.
Une sesistance choisie, dans laquelle on
remarquait la plupart des personnalités
industrielles de la région, avait tenu à
témoigner es sympathie aux jeunes époux.
Le R. P. Zimmerman a reçu leur coisentement et leur a adressé une belle allocution.

tion.

La quête a été faite par Mites Françoise et Manette Le Blan, Elisabeth Bultenu, et Naryuszit, Bérlot, accompagnées par N.W.

et Manette Le Blan, Elisabeth Bultenu, et Marguerite Bérlot, accompagnées par MM. Jean Virnot, Paul Le Blan ills, Tean Théry et Philippe Verley.

Au cours de la cérémonle religieuse, M. Lecocq, organiste de la cathédrale, a Interprété magistralement la Marche solennelle de Théodore Dubois et la Marche pontificale de Lennens, et la maitrise si recherchée de la cathédrale, sous la direction de M. Boulinguez, maitre de chapelle, a exécuté le « Kyrle», de Schubert; l' « Ave Verum », de Mozart ; le « Gloris», de Samuel Rousesau.

Les témoins étalent, pour le marié, MM. Félix Faucheur, industriel, son oncle, et Jacques Verley, Industriel, son beau-frère; pour la mariée, MM. Gaston Le Blan, industriel, son orde, et Jacques Verley, Industriel, son beau-frère; pour la mariée, MM. Gaston Le Blan, industriel, son orde, et Jean Le Blan, industriel, son frère.

M. Charles Delesaile, maire de Lille, qui avalt tenu à présider, lundi après-midi, les formalités civiles, a délicatement exprimé

avalt tenu à présider, lundi après-midi, les formalités civlies, a délicatement exprimé ses vœux aux futurs époux et ses félicita-tions à leurs familles.

w. Mardi, à onze heures et demie, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, à LILLE, a été célébré le mariage de M. Maurice Detape, brasseur, avec Mils Fernande De-ispianque, fille de M. Eugène Deleplanque,

Dubots, et le « u marié : Franck . Les témoins étaient, pour le marié : MM. Fernand Bonzel, agent d'assurances, son cousin, et Henri Degruson, brasseur à Ronchin, son ami ; pour la mariée : MM. Georges Deleplanque, notaire, et Rémi Deleplanque, vice-conual de Perse, ses on-

cles.

M. En l'église du Sacré-Cœur, à ROU-BAIX, a été célébré, en présence d'une nombreuse assistance de parente et d'amis, le mariage ds M. Rémy Van Welden, entrepreneur, fils des feus M. et Mine Van Welden-Leconte, avec Mile Garmaine D'Haze, file de feu M. Jules D'Haze, négociant en matériel industriel, et de Mime ne Broyart.

Les témoine étalent, pour le marié, M. Léon Van Welden et M. Van Welden-Fernaux, ses frères ; pour la mariée, Mile Marie D'Haze, sa sœur. et M. Albert D'llaze, son frère.

La messe a élé célébrée par M. le vice-deven Dellifé, qui n'reçu le consentement des jeunes époux et prononcé une délicate allocution.

Le Saînt-Pére àvait dalgné adresser sa bénédiction aux jeunes époux et à leurs familles.

# ÉCHOS

A L'INSTRUCTION PUBLIQUE

un incident pariamentaire qu'il est bon de rappeter.

Au cours de la discuesion, sur la « défense laique », M. Lefas a c'ité le cas d'une nelss de familie condamnée par le trifunal correctionnel de Versailles pour avoir reproché à un instituteur in conflecation d'un catéchisme, hi en récréation par son enfant. A ce propos, M. G. Bonnefous, député de la circonscription dans lequeile le fait était passé, pose au Ministre de l'Instruction publique la question suivante :

« Est-ce qu'il existe une circulaire interdisant à des enfante de lira, pendant les récréations, des livres, quels qu'ils soient, du moment où ils ne peuvent pas étre considérés comme condamnables, et un instituteur; set il le droit de confisquer un livre, dans ce cas ?

A quoi le Ministre a répondu :

« Io teral cette réponse à M. Bonnefous :
il s'est pas à ma connaissance qu'une elreutaire interdées à un enfant la issure du catéchisme pendant la récréation e.

(Journal Officiet du 24 décombre le propose de la confisquer le pendant la récréation e.

NOUVELLES MILITAIRES Intendence. — L'ex-adjudant Blanchard, du 25 chasseure à pied, a été nommé con-cierge itiniaire de 3 classe des établisse-ments de l'intendence et affecté au maga-ein central d'babillement de Lille.

LE TIMBRE INTERNATIONAL

L'affranchissement des lettres pour l'étranger va bientôt être réduit de 25 à 15 centimes, la nouvelle en a été annoncée officiellement ces jours derniers à Londres, à la Chambre des communes.

Le gouvernement français serait tout diaposé à accepter l'abaissement du tarif postal international à 10 centimes; ce sont, paraît-il, les autorités britanniques et celles de plusieurs autres paye qui y aont opposées.

opposées.

Le nouveau tarif serait ratifié en décembre prochain au cours d'un Congrès auquel prendront part tous les pays de l'Union postale.

Il est probable qu'il cera mis en vigueur le ler janvier 1915.

TOLLECTION DE PAPIERS PEINTS Le musée de la Malmaison vient de s'en-richir d'une collection de 200 pièces de pa-piers peints, originaux ou morceaux d'exe-cution, qui furent dessinées ou imprimées dans la période comprise entre 1793 et 1815.

1815.

L'auteur de ce don généreux est M. Ch. Follot, président de la chambre syndicale des s'abricants de papiers peints, de Paris, qui possèds la collection de papiers peints la plus riche et la plus rare du monde entier.

#### SECRETAIRES ET EMPLOYES DE MAIRIE

L'assemblée générale des Secrétaires et Employés de mairle aura lieu à l'Hôtel de Ville de Coudetterque-Branche, le samedi 15 soct prochain.
Cette, date, a été choiste pour permetire aux fonctionnaires communaux de profiter de deux journées de congé, ainsi que des billets d'excursion à prix réduite, délivrés par la Compagnie du chemia de fer du Nord, à l'occaison des fêtes des 15 et 16 août.

acili pourront ainsi, le lendemain de l'as-semblée générale, passer une journée agréable sur la plage de Malo-les-Bains. L'assemblée générale sera suivle d'un hanquet et d'une fête récréative organisés par les secrétaires et employés de mairie de l'arrondissement de Dunkerque, avec le concours de l'Administration municipale de Coudekerque-Branche.

### DONTRE LES DISEAUX PILLARDS

Dans une grosse pomme de terre, vous piquez à une extrémité deux plumes de dindon roux qui simuleront la tête, à l'autre, trois ou quatre, qui simuleront la queue, et sur lee côtés d'autres plumes qui formeront les altes, vous aurez sinei un grossier fnucon, qui, auspendu à une perche tourne au moindre vent et semble-prét à s'abatire eur sa prois. C'est un épouyantail qui donne de bous résultats contre les oiseaux pillards,

POUR CONSERVER

LES POMMES DE TERRE Pour conserver les pommes de terre, il suffit d'étendre les tubercules au fond d'une coisse sur une couche de sable blen sec, continuer par couches successives de sable et de tubercules et terminer par une couche épaisse de sable.

### CONTRE LES INSECTES

Contre les plaîres de guêpes ou d'abeli-les, il suffit de frotter vigoureusement le point piqué avec une gousse d'ali. Le procédé si simple, à la portée de tous, est d'une efficacité parfaite.

Pour éloigner les pucerons des roelers, vous n'avez qu'à attacher sur chacun une branche ou queiques feuilles de tomates ; l'odeur en fait fuir les pucerons.

de confiance en faveur du ministère, malgré l'extrême urgence, au point de vue na itional, de sortir du gâchis de la crise.

Mais M. Lemire n'a pas eu ce scrupule:

me bulletin est allé rejoindre dans l'urne

me consentement des messe, M. Quenet, organiste de la frais, empoisonnera dans l'apartement toutes les mouches — et niste de la paroisse, a exécuté brillamment la « Marche triomphale » de Gounod et une autre de Lefébure. M. Cobou, le barytan illiois, a chamté l'a Ave Verum », de

POUR DONSERVER LES FRAISES

Pour conserver les fraises deux ou trois jours hien fraiches, il faut les étaler en conche mince sur une claie, un tamis, qu'on recouvre de feuilles de vigne et qu'on place dans la care au-dessus d'un récipient contenant de l'eau froide.

## ENCORE LA DISCIPLINE

Noue ne nous lasserons pas de le répéter : les catholiques sont faibles devant l'ennemi, faute de discipline. Chacun de nous prétend, à juste titre, être doctée aux masignements essentiels de la :fol; nous sommes soumée à noure saint Père le Pepe : "rous suivons nos évêques dans l'ordre spirituel ; nous acquetons à l'égiles le ministère de nos prêtres, chargés du soin de nos ames ; mais, en dehors de là, nous lommes férus d'une prétention d'indépendance que rien ne justifie et dont les conséquences sont des plus turestes."

Si du prôties nous étions une bonne fois bien convaintus que c'est par là que nous nous perdons, et qu'il euffrait de notre part d'un peu plus d'abnégation pour que nos adversaires fussent obligés de compter avec nous :

Faisons comprendre notre pensée par quelques exemples.

Il n'y a rien de plus clair-ni de mieux prouvé que occi : îl existe d'innombrables publications, journaux, revues, livres, dont la lecture est funeste à le foi et sux mours chrétiennes. B. appartient évidemment à l'autorité religieuse de dénonce ce péril, de proscrire ces lectures dangereuses : et elle te fait énergiquement. Or, que voyons-nous ? La plupart des chrétiens ne prennent pas au sérlenx les condamnations épiscopales, les Instructione pastorales eur ce point. On achète, et par conséquent. on fait vivre les feuilles les plus hostiles ; on lit les choese les plus hostiles ; on lit les choese les plus hostiles ; on lit les choese les plus hostiles ; on lit per condamnation en sol, du détaut de conviction quent à la nocivité des manuelle de conhance en sol, du détaut de conviction quent à la nocivité des manuelles de chrétiennes, les cutoures. De la légéreté, d'une trop grande conhance en sol, du détaut de conviction quent à la nocivité des manuelles des chefs.

Il y a une question des tollettes feminimes. A virie du preserve de des chefs.

Il y a une question des tollettes feminimes. A virie des publications de litter de des chefs.

Il y a une question des tollettes feminimes. A virie des publications de la maniè

horntessement celul de se travestr et de semidicir, à la s'acon des femmes sams foi ni mœurs.

L'indiscipline règne jusque dans les œuvres les mits louables en sol, et qui supposent le plus de mérite chez les personnes qui s'en occupent. On reconneit, théoriquement, que les œuvres de z'ele ou de charité, pour être dans l'ordre, doivent au moins être approuvées par l'autorité légitime, d'est-à-dire par le Pape, les évêques et leurs représentants à la tête des paroisses. On ne conteste pas, en principe, que l'action des catholiques doit s'exercer, lout au moins sous le contrôle elinon sous la direction effective des membres du clergé ; que cette action doit étre coordonnée, approprée aux besoins religieux des populations, convergente vers le bien général; et nou pas arbitaries, trop personnelle, divergence, et par là ribus ou moins muisible, ooit à l'ensemble des œuvres en général, eoit à queique œuvre nécessaire, en partionifier.

Mais après cela, et moyennant certaines autorisations vagues, obtenues parfois par surprise, on se pialt à faire bande à part ; on guerrois en partisans ; an aime à posséder ses propres armes, à vivre sur ses arsenaux.

N'allons pas jusqu'à dire qu'on recher-

part ; on guerroie en partisans ; en alme a poseéder ses propres armes, à vivre sur ses armenaux.

N'allons pas jusqu'à dire qu'en recherche sa proprie glore ; ni que l'on fut hien aise de vainore dans son coin, dût par ce fait l'armé se trouver affablie et être obligée de hattre en retraite. On n'a pas de sentiments aussi égoistes, et les bonnes intentions ne sont pas contestables. Mais ce qui manque, c'est l'esprit d'abnégation et de discipline. Or, sans discipline, il n'y a pas d'armée qui tienne ; et c'est 'Notre-Seigneur lui-même qui nous dit dans le Saint-Evangile (1) ; « Tout soy sume divisé contre lui-même evar ruiné et toute ville le ou maison qui est divisée contre elle même ne pourra subsister ».

Nous sera-t-il permis de conclume par que que en contentons practiques ?

Qui que mous soyone, prêtree ou fidèles, no neus contentons pas de crier : Viver les y, in même de verser notre cotisation aru Denier de Saint-Pierre ; mais avant tout écoutons et cuivons les enetgreements du, Pape.

Acolamons notre évêque, quand il nous visite ; hajsons respectueusement l'anneau sestoral, aigne bênit de son aillance avec

ger soutes les œuvres catholiques ; qu'if n'y n pas d'euvres dignes de ce nom en dahors de son nutorité ; que se réunir pour délibérer de choses religieuses, sans son aveu, c'est contaire à toutes les règles du droit et de la prudence chrétienne; qu'accepter, sans passer par la voie hiérarchique, une direction quelconque, mê me des personnes les mieux disposées, mé me des contilée les plus orthodoxes, c'est contilée les plus orthodoxes, c'est contilée les plus orthodoxes de l'ordre voulu de Dieu, et par conséquent se priver de mérit de l'entre qu'i réunit divers instruments employés dans la navigation nautique et aérieune pour mesurer le temps, trouver l'heure, estimer et rectifier in dérive due

rations.

Et pour tout dire et résumer en un mot : reconnaiesons enfin qu'il n'v a rien de bon, rien de légitime, rien d'utile, en de hors de la discipline.

(Bulletin de Goual Saint-Pierre).

L'INCIDENT

# DES CARTES ELECTORALES

M. Goberi a entendu mardl et mercredi quatre personnes chez qui étalent domici-liés des électeurs que leurs occupations obligent à s'absenter de Lille pendant un certain temps. Ces personnes, M. Désiré Danel, conseil-

#### CHEZ LES MINEURS

Nous recevons, à titre documentaire, information suivante de notre correspon-

LES DELEGUES MINEURS DU NORD ET DU PAS-DE-GALAIS TIENNENT UN OONGRES A DOUA!

Le Comité fédéral des mineurs de houille avait, dans sa réunion du 13 juin, décidé d'organiser un Congrès de délégrés mi-neurs pour prendre des dispositions néces-sitées par l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur le travail dans les mi-

nes.

Co Congrès s'est tenu de 10 heures du matin à 6 heures du soir, sous la présidence du citoyen Lamendin. Le Congrès était privé : plus de 100 défeués y ont assiste. L'assemblée s'est occupés de l'étaide des conaignes que les Compagnies out soumises à l'approbation de M. l'Ingénieur en chet des mines de chaque arrordissement minéralogique, qut, fui-même, en a cemmuniqué un exemplaire à chaque délégué.

soumisses at approbation de M. Higemeur en chef des mines de chaque arrondissement minéralogique, qui, lui-même, en a communiqué un exemplaire à cheque de légué.

Les congressistes ont été oppalés à donner leur avis sur ces consignes. Ils estiment que les projets des Compagnies ne sont ni plus in moins que la continuation des longues coupes; à leur avis elles prolongent is journée de traveil du mineur et évincent, en outre, plusieurs catégories de travilleurs de la mine (chargeurs d'accochage, conducteurs de chevaux, etc.). Le Congrès, après une laborieus discussion qui a duré jusque l'heures du coir, a déclaré ne pouvoir admetire les propositions des Compagnies et a voté les trois ordres du jour usivants:

Premier — Protestent conire la façon dent unt été étaborées les consurnes; s'elèvent, d'autre part, avec la dernière ènergie, au sujet de la durée du repos pour le casse-croûte que les Compagnies veulent sjouter à la journée de 8 heures, ce qui est en contradiction avec l'art. 9 de la nouvella loi qui spécifie que la durée de la journée de travail ne pourrs excéder 8 heures, du dernière descendant au premier remontant;

Demandent aux élus mineurs du Parlement d'intervenir d'urgence en déposant un projet abrogeant l'art. 2 de la loi de 1905 qui permet aux Compagnies de foindre la demi-heure, au cas où les Compagnies tenteralent de servir-de cet article.

Deuxième. — Désigne dane con sein six délégués qui, es joignant aux députés mineurs demanderont audience au ministre du travail, pour le bassin du Nord; MM. Destontaines et Eurème Les délégués sont; pour le bassin du Parde-Calais; MM. Mally et Degréaux.

Troisième. — ... Invitent les députés mineurs à Intervenir auprès du Ministre du Travail, afin d'obtenir de lui une circulaire du ministre le droit de surveiller l'application de cette loi et de ses consignes, en toutes circonalances, au jour comme au fond, même en debors de leurs visites réglementaires. Ils demandent-que la circulaire du ministre Paul Boncours soit rapporée.

### EXPOSITION DE ROSES

La Société d'Horticulture du Nord organise, pour le dimanche 28 juin prochain, au Palais-Ramaau, une grande exposition de roues, fieurs de saison, plantes de serre, fruits et légumes.

La Commission d'organisation a reçu un grand nombre d'adhésions d'amateurs, horticultaurs et jardiniers de la région auxquelles on peut ajouter celles venaut de Belgique et même d'Angleterre. Le hall du Palais-Rameau sera entièrement consacré aux présentations nombreuces qui seront apportées.

Pour augmenter l'intérêt d'une visite à cette exposition, l'importante et renommée harmonie le « Cercle Berlior » à sien voulu réserver à la Société d'Horticulture une audition artistique qui aura ilen de quattre à eix heures du soir. Les manifestations organisées par la Société d'Horticulture ont toujours obsenu un vif et mérité succès.

On peut affirmer que l'exposition du 28 juin se devra rien aux précèdentes par la beauté, la rareté et la wariété des proxidis qui seront précentes.

### UNE INTERESSANTE INVENTION

Le capitaine Vincent, du 110, de Oun-

a pas d'armée qui tienne ; et c'est NotreSeigneur lui-même qui nous dit dans le
Saint-Evangle (I) ; « Tout roysume divise
« centre lui-même sera ruiné et toute vii« le ou maison qui est divisée conten elle
» même ne pourra subsister ».

Nous sera-t-il permis de conclure par
que que indications pratiques ?

Qui que nous soyone, prêtree ou fidèles,
ne nous contentons pas de crier : Vive
Ple X ! ni même de verser notre cotisation
au Denier de Saint-Pierre : mais avant
tout écoutons et euivons les enseignement de la geographie et du champ
ments du Pape.

Acolamons notre évêque, quamd il nous
visite ; bajsons respectueusement l'anneau
pastoral, algrae bênit de son aillance ave
l'église à laquelle nous appartenous ; mais
surtout faisons ce qu'il nous dit, et évitora tout oe qui ressemblerait, de près ou
de loin, à une sorte d'indépendance è
l'égard de son austorité.

N'oublions pas qu'à la têts de chacune
de nos parquises, il v a un chef chargé
catoniquement et exclusivement de diriger toutee lèse cuvers catholiques ; qui proprieme d'un lieu quelconque par
catolième d'heure visite pre les cuvers de son mutarité ; que se servier
l'appareil permet très facilement en
outre de résoudre de façon simple tous les
problèmes d'heures (visite mouteurs par
que de l'année.

Le capitaine Vincent, dû 110°, de Our
hierque, membre de in Société
atronne de la roone et de Topographie, vient de la Société
pragise au monde avant par une nouvelle
liventon des plus ingénieuses.

Cest le geogrère, globe terrestre
ment de la Société
pragis au monde de Segora

Citte invention du distingué officier n'est pas la première d'ailieurs; il a déjà à son actif l'invention de la montre-boussole et d'un appareil dénomné le muitipler qui r'unit divers instruments employés dans la navigation mutique et aérieune pour mesurer le temps, trouver l'heure, estimer et rectifier in dérive due aux vents et aux confants, s'orienter, ne diriger et mesurer les angles, trouver enfin les coordonnées magnétiques el géographiques.

ques.
M. Henri Vincent n pris un brevet en
France et à l'étranger pour en nouvelle
invention appelée à rendre de grands services, principalement dans l'enseignement.

#### Un HOMME a la jambe écrasée par le tramway A LYS-LEZ-LANNOY

Mardi solr, au quartier de la « Justice», la grare. Le beige prétend qu'il les a achemeurant à Lys, berrière de Cohem, a été
les françois, et M. Huglo ont déclaré que les
électeurs désignés habitaient chez eux.

(1) S. Matth, XII.25,

Mardi solr, au quartier de la « Justice»,
M. J. Bte Doutreligne, 30 ans environ, demeurant à Lys, berrière de Cohem, a été
la grare. Le beige prétend qu'il les a acheters, la grare. Le beige prétend qu'il les a acheters, la grare. Le beige prétend qu'il les a acheters, la grare. Le beige prétend qu'il les a acheters, la grare. Le beige prétend qu'il les a acheters, la grare. Le beige prétend qu'il les a acheters, la grare. Le beige prétend qu'il les grare. Le beige prétend qu'il les a acheters, la grare. Le beige Mardi soir, au quartier de la « Justice »

## LE SUCRE BEGHIN

put, malgré la vitesse qu'il mit à freiner, éviter l'accident. Le charretter fut tam-ponné et jeté sur le coté. La remorque lur-passa sur la jambe gauche à hauteur du

passa sur la jambe gauche à hauteur du genou.

Le blessé fut conduit dans un estaminet.

Le tramway, à son retour de Touffiers, prit le blessé, qui fut descendu place de la Fraternité. Les infirmiers, le transporter rent à l'hôpifal.

Les docteurs Parmentier et Butruille out-procédé à l'amputation de la jambe.

L'état du blessé est très, grave.

### Une FILLETTE écrasée sous un camion

Mercredi à 5 heures du soir, une élève de l'école de la rue de Lille, la jeune Lucienne Lictevot, âgée de 7 ans, demeurent à le « Réunion des Poulailiers », handitéres, a été, à l'angle des rues de Lille « du Faubourg-de-Lille, renversée par un camion de la brasserie P. Lescornez.

Une roue lui s passé sur le bras gauche et sur le pied d'édit.

L'enfant fut d'abord transportée à la pharmacte Dufdur, puis reconduite chez elle en voiture.

Le doctenr Sonneville a constaté une fracture de l'humérus au-dessus du coude gauche; les chairs sont perforées.

Au pied droit, les os du métacarpien sont hroyés.

L'état de l'enfant est grave.

La petite Lictevoct appartient à une fillemille de sept enfants.

# Renversée et grièvement biosofe par un cycliste, à Pére

Lund' soir, vers six heures et demie Madeleine Georges, 6 ans, jouait en fact de l'habitation de ces parents, hamean de Précipie e. M. Carnille Hommer, 18 ans journalier, qui était à bicyclette, arrive, Ayant aperçu l'enfant trop tard, le cyclisic la renversa.

La fillette qui restait étendne sur le aovenue des cris déchirants Elle int transportée chez ses parents. Un docteur constata qu'elle nvait le tibis gauche fracture et qu'elle portait de multiples contusions.

Le père a porté plainte.

# fait une chute mortelle

Mercredi matin, à 6 henres trois quartation a trouvé inaumé dans un magasin, à la base d'une pile de accs de riz, l'burrier Victor Verbrughe, âgé de 46 ans, demeurant rue Pasteur, 248.

Personne n'a été témoin de l'accident on suppose que le maiheureux aura glissé de la pile et sera tombé sur la tête.

Le docteur Vasseur a examiné le blessée. Il craint une fracture du crâne on de la colonne vertébrale. Il la fait admettre d'urgence à l'hôpital St Sauveur.

Victor Verbrugha est père de 9 enfants dont cing en bas-âge. La mêra a abandonné le foyer conjugal depuis près d'un an.

### **VIANDE SUSPECTE A HELLEMMES**

On sait que depuis deux mois le parquet instruit le cas de M. V..., un belge, qui aurait débité des viandes maisaines.
Sur commission rogatoire de M. Fillaise, juge d'instruction, M. Videt, commissaire aux délégations judiciaires, a entendu mercredi plusieurs personnes qui furent autrefois les clientes du charquiter. Ellea ont déclare qu'il leur arriva maintes fois, après avoir mangé de la charcuterte, de ressentir des malaises qu'elles ne suvulent à quelle cnuse nttribuer. Elles sont assurtées maintenant que c'étaient les viandes maisaines qui provoqualent les maux dont elles souffraient.

# A HAZEBROUCK

Il y s quelque temps, un ancien pupillat de l'hôpital, nommé Deritter, tirait un coup de revolver sur le comptable de l'iditablissement, il se conetitua prisonnie. Une Instruction onverte par le purquet d'Hazebrouck vient d'aboutir à us non-lieu pour faiblesse d'esprit.

En conséquence Deritter a été d'rigé sur l'asile d'allères d'Armentières daris la matinée de mercredi.

#### Deux cambrioleurs sous les verrous A LILIE

Plerre Gossaert, 2a ans et Stéphanier Bielle, née Rameau, 28 ans, ont été cont-duits mercredi nn parquet et écroués. Tons deux sont originaires de la Belgi-que. Avant de venir labiter rue de Paris, 50, lis nveient séjourné à Marcquen-Ba-

roul, Lambersart, St-lust-en-Chaussée. It est probable que partout où ils passéerent, ées individux commirent des vols importants. Les objets trouvés chez eux exengagés au Mont de Piété semblent le démontrer.

engages au Mont de Piete semblent le démontrer.

Plusieurs personnes se sont présentées
mercredi, an poste de police de St. Me aurice
et ont, ayant été victimes de cam oriolages, demandé à examiner les bijor x trouvés chez (rossaert.

Mme Rousselot, place du Colysée à
Lambersart, a reconnu comme lui appartenant une montre de dave, une chaîne
et une médalle en or.

M. Vanhoutte, rue Chappe, ;0, a reconnu une médalle dor.

M. Mormentin, rue: Lavoisier, à Lambersart, raconta à M. Ssial-Raymond,
commissaire, qu'on, lui avait, dérobé le 8
janvier deux paires de chanssures ; on
retrouva ces chautsures aux pleds des
voieurs.

retrouva ces cuaursures aux process.

Mme Delahovise, rue Ste-Cécile, 40, a déciaré qu'on l'al avait volé au mois d'octobre dernier des boucles d'orelles et une médaile en on.

Pierre 'jossaert possédait deux bicyclettes, l'ur,e se trouvait dans sa chambre, l'autre avait été déposée à la consigne de la grare. Le beige prétend qu'il les a achetéré. Il avoue uvoir commis les cambro-l'aces que nous avons signalés, mais nies